



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 décembre 2017

Bilan de l'ouverture des marchés de détail de l'énergie au 30 septembre 2017 : le développement des offres de marché continue de progresser

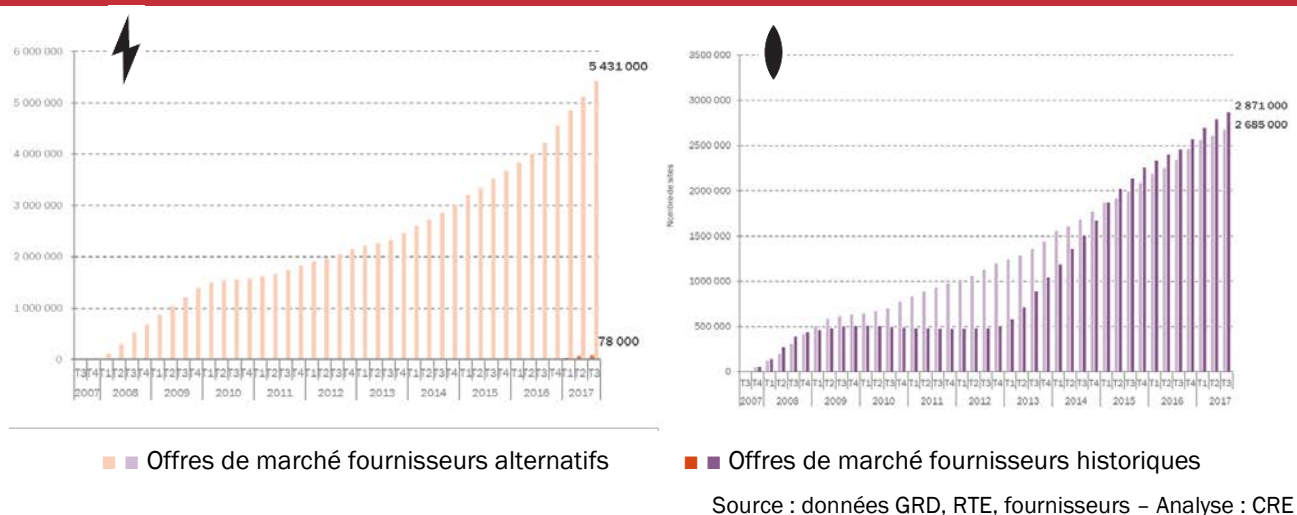
Clients résidentiels : au troisième trimestre 2017, le développement des sites en offre de marché continue de progresser à un rythme soutenu en électricité (+ 5,8 %) et en gaz naturel (+ 2,8 %)

En électricité, le nombre de sites en offre de marché continue de progresser avec 302 000 clients supplémentaires (soit + 5,8 %) à la fin du 3^{ème} trimestre 2017 (329 000 au trimestre précédent). En gaz naturel, les offres de marché continuent de se développer (+149 000 clients supplémentaires en offre de marché à la fin du 3^{ème} trimestre 2017).

En électricité, 5 509 000 sites, sur un total de 32,2 millions, sont désormais en offre de marché (17%), la quasi-totalité d'entre eux ayant choisi un fournisseur alternatif (5 431 000).

En gaz naturel, 5 556 000 sites sur un total de 10,6 millions sont en offre de marché, soit plus de la moitié des sites résidentiels (54 %). Parmi ces sites en offre de marché, 2 685 000 sont chez un fournisseur alternatif (+ 74 000 par rapport au trimestre précédent) et 2 871 000 chez un fournisseur historique (+ 75 000 par rapport au trimestre précédent). La part de marché des fournisseurs alternatifs s'élève désormais à 26 % des sites.

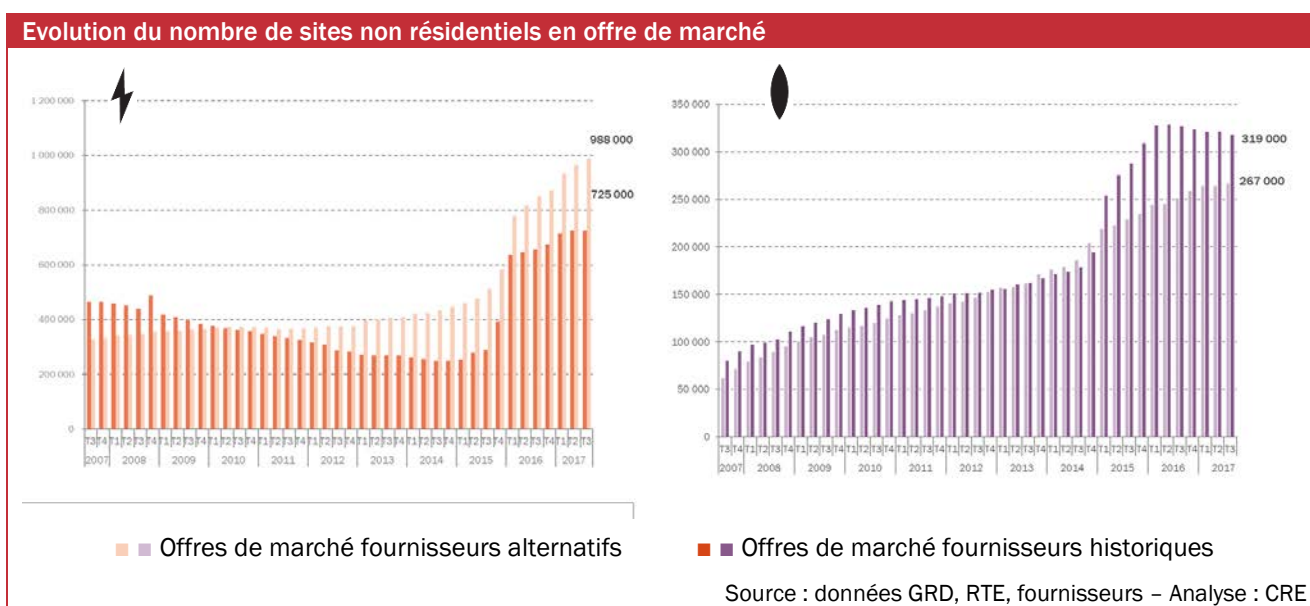
Evolution du nombre de sites résidentiels en offre de marché



Clients non résidentiels : les offres de marché en électricité continuent de se développer, mais à un rythme moins soutenu. En gaz, le nombre de sites en offre de marché reste constant.

En électricité, sur un total de 5 millions de sites non résidentiels, 1 713 000 sites (34%) sont en offre de marché, soit une progression de 1,3 % (+ 23 000 sites), bien inférieure à celle du premier et du deuxième trimestre 2017 (respectivement +6,4 % et +2,5%). La totalité de la hausse du nombre de sites en offre de marché s'explique par l'augmentation du portefeuille des fournisseurs alternatifs (+2,4%), le nombre de sites en offre de marché chez les fournisseurs historiques étant stable.

En gaz naturel, 586 000 sites non résidentiels sur un total de 659 000 sont en offre de marché (soit 88%). Le nombre de sites en offre de marché est identique à celui du trimestre précédent. Néanmoins, des transferts ont lieu entre les fournisseurs historiques et alternatifs : les fournisseurs historiques continuent de perdre des sites en offre de marché au troisième trimestre 2017 (-0,9%) au profit des fournisseurs alternatifs (+1%).



Comparatif des offres de marché par rapport aux offres au tarif réglementé

Sur le marché de l'électricité, le prix de l'offre de marché indexée sur le tarif réglementé la moins chère proposée à Paris est **inférieur de 8 % au tarif réglementé de vente TTC, pour un client moyen au tarif base 6 kVA consommant 2,4 MWh/an et 9 % pour un client moyen au tarif heures pleines/heures creuses 9 kVA consommant 8,5 MWh/an.**

Sur le marché du gaz naturel, l'offre de marché à prix variable la moins chère, proposée à Paris, d'une part à un client type consommant 750 kWh/an (Base Cuisson) et d'autre part à un client type consommant 17 MWh/an (B1 Chauffage au gaz) est **inférieure respectivement de 4 % et de 7 % au tarif réglementé de vente TTC.**

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.